

Les 3 maladies du gouvernement

Avec son air de premier de la classe, Emmanuel Macron, ministre de l'économie, annonce une nouvelle étape de la politique libérale du gouvernement. Rien que l'intitulé, « Loi pour l'activité et l'égalité des chances économiques », est une supercherie. Ce gouvernement applique des recettes qui depuis plus de vingt ans ont montré leur inefficacité. Depuis le tournant libéral des années 1980 sous Mitterrand, gauche comme droite n'ont eu de cesse de détruire tous les acquis sociaux, les protections sociales, et les services publics.

Pire, le cycle déflationniste de baisse de la demande, baisse de l'investissement et des embauches, se profile dans la zone euro. Cela signifie moins de recettes fiscales et plus de déficit, plus d'austérité, un cercle vicieux mortifère.

Le virus de la compétitivité

Le patronat profite depuis des années d'exonérations fiscales et sociales au nom du dogme libéral de la compétitivité pour retrouver la sacro sainte croissance. La collectivité paye à sa place par l'impôt, la baisse des prestations sociales, et le recul des droits sociaux. Non content de capter les richesses produites par les salarié-es pour augmenter le taux de profit et verser des dividendes indécents aux actionnaires, le patronat continue à licencier, à précariser. Et M. Macron vient nous parler de « libérer, investir et travailler », de qui se moque-t-on ! Les exonérations de cotisations sociales patronales ne favorisent pas la création d'emplois et sont un puits sans fonds. C'est le cas du pacte de responsabilité avec le cadeau de 41 milliards fait aux patrons sur le dos de la Sécurité Sociale, des ménages, et des collectivités locales, auxquels on impose une cure d'austérité de cinquante milliards !

Et comme cela ne suffisait pas, le gouvernement revient à la charge sur le travail le dimanche en voulant passer de 5 à 12 dimanches annuels et rebaptiser le travail de nuit en travail du soir pour étendre les horaires d'ouverture. Avec un pouvoir d'achat en berne, ce n'est pas cela qui va relancer l'activité et créer des emplois. Pire, les salarié-es, notamment les femmes, vont payer le prix fort par une hausse de l'emploi précaire et l'aggravation de leurs conditions de vies.

Même les chômeurs-euses sont jugé-es non rentables ! Les huit millions de chômeurs-euses et de précaires qui galèrent apprécieront les propos du gouvernement et du patronat sur un système d'indemnisation trop généreux ! Le nombre de chômeurs-euses de longue durée explose avec plus de deux millions de personnes ainsi que les embauches en CDD ou en intérim de très courte durée, notamment pour les moins qualifiées et les plus jeunes. Un peu moins de la moitié des inscrit(e)s à Pôle Emploi sont indemnisés. C'est à ceux qui licencient et précarisent de payer par des sur-cotisations patronales, ce ne sont pas aux chômeurs-euses de sombrer un peu plus dans la misère.

D'autres attaques contre le droit démocratique des élections prud'homales sont en cours. Le gouvernement veut d'une part supprimer ces élections, remplacées par une simple désignation et d'autre part réduire les droits à la défense des salarié-es. Le projet Macron envisage aussi de renforcer la formation des juges prudhommaux en instituant une formation obligatoire « professionnalisante » au détriment des formations dispensées par les instituts du travail et les centres de formations des organisations syndicales ouvrières. Enfin, le rôle des juges professionnels sera renforcé au détriment de celui des juges prudhommaux issus des collègues salariés et employeurs.



La gangrène de la finance

An nom de la compétitivité, l'accent est mis sur la réduction du coût du travail sur lequel une pression constante est exercée : blocage des salaires, précarisation du marché de l'emploi, chômage de masse (8 millions de chômeurs, soit 11 % de la population active), multiplication des exonérations et dispositifs dérogatoires fiscaux et sociaux en faveur des entreprises (pas moins de 172 milliards d'euros en 2010 selon la Cour des Comptes). Et il faut encore ajouter depuis le coût du CICE –crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi- (20 milliards), les 10 milliards d'exonérations de cotisations sociales familiales du pacte de Compétitivité ainsi que des mesures diverses pour 5 Md € (ex : la suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés)! Tous ces allègements et exonérations (au total, pas moins de 207 Md € !) n'ont fait qu'amplifier la récession économique et le chômage continue de progresser. Malgré son inefficacité, cette politique libérale est poursuivie par le gouvernement.

En 2013, les entreprises françaises ont redistribué 40 % de leurs profits à leurs actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions. Les seules entreprises du CAC 40 ont versé 43 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2013, montant en hausse de 4 % par rapport à 2012 et les revenus distribués par les sociétés non financières sont à leur niveau le plus haut depuis la seconde guerre mondiale.

La paralysie écologique

Le gouvernement persiste dans ses décisions politiques en contradiction avec les objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre contenu dans la loi sur la transition énergétique adoptée à l'Assemblée nationale. Ces décisions minimisent l'impact de cette loi, déjà insuffisante compte tenu des enjeux. Après l'abandon de l'écotaxe, le projet qui vise à augmenter le nombre d'autocars sur les routes au détriment du train (dont le prix devrait baisser !), ne peut qu'aggraver les émissions de polluants avec les conséquences qu'on connaît en matière de santé publique. Il faut dire que le projet de loi sur la santé publique ne prévoit toujours pas un volet spécifique sur les maladies d'origine environnementale.

Les projets sur le travail du dimanche et le travail de nuit auraient un impact sur l'environnement et la santé par un recours accru du transport individuel au détriment du transport collectif plus faible ou inexistant sur ces périodes. Cela s'ajouterait à la diminution de la part du fret transporté par le rail ou le fluvial.

Envisager la transition énergétique sous le prisme de la croissance comme le prévoit la loi du même nom, c'est vouer à l'échec une politique publique de l'énergie qui vise à s'affranchir des énergies fossiles. Cette loi conforte les multinationales de l'énergie : les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) continuent à être subventionnées et l'énergie nucléaire n'est pas remise en question, loin s'en faut !

☛ **Il n'est plus acceptable que le gouvernement Hollande /Valls et le MEDEF pratiquent la politique de la terre brûlée et nous enfoncent tous les jours un peu plus dans la récession.**

Les capitalistes nous coûtent cher !

☛ **Répartition des richesses, justice fiscale, défense des services publics, réduction du temps de travail, augmentation des salaires, voilà ce que nous voulons !**

☛ **Des mobilisations existent, dans le commerce le 14 novembre, dans la Santé le 18 novembre, contre le chômage et la précarité le 6 décembre. Il ne tient qu'à nous tous de les amplifier en faisant converger nos forces pour redonner un nouveau souffle à l'action collective et faire échec aux attaques sociales gouvernementales et patronales !**

144 Bd de la Villette
75 019 Paris

contact@solidaires.org
www.solidaires.org

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

